



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2015 À 20H30**

L'an deux mille quinze,

Le vingt-quatre septembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Vice-président de la communauté de communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE (à partir de 20h50), Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

Absente : Muriel DEGAVRE (de 20h35 à 20h50).

Procurations :

Carla MARTINS-NETO à Gilles STUDNIA.

Dominique GERBERT à Axel FAIVRE.

Élisabeth CHAPPEY à Gérard PARFAIT.

Bertrand CHANZY à Christian PERROUD.

Marie-Pierre DRAIN à Manuelle WAJSBLAT.

Secrétaire de séance : Christophe GOETHALS.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 20h35.

A) Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015.

Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

B) Décisions du Maire, en vertu de la délibération n°2014-04/18 du 29 avril 2014, portant délégation de pouvoir confiée au Maire par le Conseil Municipal :

N° 36 : Marché de prestations intellectuelles – Études de levé topographique de la voirie – Rue Charles de Gaulle et Route des Deux Croix (n°2015MA03)

N° 37 : Marché de travaux d'été dans les bâtiments communaux – Charpente et couverture (n°2015MA04)

N° 38 : Convention présentée par l'association « Croix Rouge » pour la mise en place d'un dispositif de secours pendant la durée du vide-grenier du dimanche 13 septembre 2015

N° 39 : Contrat d'exploitation présenté par la société ALPHADIS pour l'installation et l'exploitation de distributeurs de boissons chaudes et combinés de produits snack

N° 40 : Contrat de maintenance pour élévateur de personnes

N° 41 : Marché de fournitures – Acquisition de petites fournitures de bureau (n°2015MA06)

N° 42 : Marché de prestation de services - Gardiennage et entretien du pôle sportif (n°2015MA07)

C) Notes de Synthèses :

Entendu les exposés des rapporteurs et après en avoir délibéré,

N° 2015-09/50 : Convention constitutive d'un groupement de commandes concernant la prestation de service de nettoyage de l'ensemble des voies, trottoirs, caniveaux, places et espaces publics sur les territoires de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche et de la commune de Chavenay

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-09/51 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à présenter la demande de validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée auprès de la Préfecture.

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-09/52 : Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet et d'un emploi d'attaché à temps complet

RAPPORTEUR : Karel KURZWEIL

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité,

DÉCIDE la création d'un emploi d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe à temps complet.

DÉCIDE la création d'un emploi d'Attaché permanent à temps complet.

Compte tenu de la nature des fonctions exercées, cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel justifiant d'un diplôme de niveau II ou I :

- Missions de coordination des pôles scolaire et périscolaire,
- Animation et conduite de dossiers notamment sur le projet de mise en place du portail famille,
- Participation à la réflexion d'un déploiement de l'informatisation du pointage périscolaire,
- Coordination élus, services internes, éducation nationale, école et parents.
- Connaissances spécialisées dans les domaines de l'animation, de la restauration, de la gestion financière, des ressources humaines, de l'hygiène et de la sécurité.

Sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A, au maximum sur l'indice terminal de la grille indiciaire des Attachés Territoriaux.

DIT que le tableau des effectifs est ainsi modifié au rendu exécutoire de la présente délibération :

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Adjoints Administratifs

Grade : Adjoint Administratif de 1^{ère} classe :

- Ancien effectif : 4
- Nouvel effectif : 5

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Attaché

Grade : Attaché :

- Ancien effectif = 4

- Nouvel effectif = 5

DIT que Les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges des agents qui seront nommés sur ces nouveaux emplois créés seront inscrits au budget, chapitre 012.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Jean-Marie CHAZAL.

ABSTENTIONS : Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD.

N° 2015-09/53 : Annualisation du temps de travail du personnel de l'école maternelle exerçant les fonctions d'ATSEM

RAPPORTEUR : Karel KURZWEIL

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE d'instituer l'annualisation du temps de travail établi selon le calendrier scolaire pour les agents de la commune exerçant les fonctions d'ATSEM selon les modalités exposées.

ADOpte cette nouvelle organisation du temps de travail à compter du 1^{er} octobre 2015.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-09/54 : Projet éducatif pour la jeunesse de Saint-Nom-la-Bretèche

RAPPORTEUR : Thomas BATIGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le projet éducatif pour la jeunesse de Saint-Nom-la-Bretèche.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre

VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-09/55 : Création d'un marché forain le mercredi matin

RAPPORTEUR : Christophe GOETHALS

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE la création d'un marché forain le mercredi matin, de 8h00 à 14h00 en plus des marchés des vendredis et dimanches existants.

PRÉCISE que les tarifs définis par délibération du 15 juin 2015 seront applicables aux commerçants installés le mercredi matin.

DIT que le règlement général du marché et du commerce ambulants sera modifié en son article 3 relatif aux jours et horaires d'ouverture afin d'y ajouter le marché forain du mercredi de 8h00 à 14h00.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-09/56 : Avis sur l'adhésion de la communauté d'agglomération Poissy – Achères – Conflans-Sainte-Honorine à la section « centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie » du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ÉMET un avis favorable à l'adhésion de la communauté d'agglomération Poissy – Achères – Conflans-Sainte-Honorine (CA PAC) à la section « centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) » du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM).

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-09/57 : Avis sur l'adhésion de la communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêts à la section « centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie » du Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ÉMET un avis favorable à l'adhésion de la communauté d'agglomération Saint-Germain Seine et Forêts (CA SGSF) à la section « centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) » du Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples (SIVOM).

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER, Carla MARTINS-NETO représentée par Gilles STUDNIA, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL, Christophe GOETHALS, Karine LATOS-MAINA, Michel MOREAU, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Axel FAIVRE, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVEY, Élisabeth CHAPPEY représentée par Gérard PARFAIT, Christian GHEZ, Manuelle WAJSBLAT, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN représentée par Manuelle WAJSBLAT, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-09/58 : Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Études, de RÉalisation, de gestion du parc automobiles desservant la gare ferroviaire de Saint-Nom-la-Bretèche – Forêt de Marly (SIERE) - Exercice 2014

RAPPORTEUR : Pierre VEZY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2014 du Syndicat Intercommunal d'Études, de RÉalisation, de gestion du parc automobiles desservant la gare ferroviaire de Saint-Nom-la-Bretèche – Forêt de Marly (SIERE).

N° 2015-09/59 : Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication (SIDEKOM) - Exercice 2014

RAPPORTEUR : Christophe GOETHALS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2014 du Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication (SIDEKOM).

N° 2015-09/60 : Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples (SIVOM) - Exercice 2014

RAPPORTEUR : Gérard PARFAIT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2014 du Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples (SIVOM).

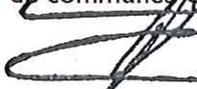
D) Questions diverses

La séance prend fin à 21h50.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 2 octobre 2015.

Affiché le 2 octobre 2015.

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,
Vice-président de la communauté
de communes Gally Mauldre,



Gilles STUDNIA

